

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Novembre 2010

VILLE DE NOISY-LE-GRAND



Noisy-le-Grand, située à 12 kilomètres de Paris, sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, bénéficie, en bords de Marne, d'un cadre de vie privilégié et d'un positionnement géographique exceptionnel.

Desservie par l'A4 et les RER A et E, à proximité de l'A86 et de la Francilienne (A104), la ville, à la frontière immédiate du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, occupe une position stratégique en étant à égale distance du cœur de Paris, de la gare TGV de Marne-la-Vallée et des aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND

Place de la Libération
BP 49

93161 Noisy-le-Grand Cedex

Tél. : 01 45 92 75 75

www.noisylegrand.fr

Des réseaux au service d'un territoire dynamique et de projets d'envergure

Choisie pour accueillir le second lycée international d'Île-de-France, Noisy-le-Grand est une ville en mouvement, une ville de projets, notamment d'aménagements urbains, qui a à cœur d'améliorer le cadre de vie des habitants et de toutes celles et de tous ceux qui s'y rendent et y travaillent.

Le projet de réseau de transport public du Grand Paris et celui de métro de rocade Arc Express, qui prévoient chacun une gare à Noisy-le-Grand, sont **des leviers essentiels pour lutter contre toutes les formes d'inégalités sociales** et permettre à chacun quels que soient son lieu d'habitation, son âge et ses ressources un accès plus aisé au logement, à l'emploi, à la formation mais aussi à la culture et aux loisirs.

Le développement des infrastructures de transports en commun et parallèlement l'amélioration des conditions de transport actuelles sont également **des**

conditions essentielles pour la réussite des projets, d'ampleur locale ou régionale, au premier rang desquels figure aujourd'hui le Cluster Descartes « Ville et développement durable » et la construction d'un collège-lycée international.

Enfin, les projets soumis au débat public permettront d'accélérer encore un impératif en matière d'aménagement du territoire, réaffirmé par le Schéma directeur de la Région Île-de-France : **le rééquilibrage de l'Île-de-France au profit de l'Est.**

C'est la raison pour laquelle la Ville de Noisy-le-Grand soutient les deux projets de réseaux.



Vue aérienne de Noisy-le-Grand. ©Epamarne / Eric Morency

Noisy-le-Grand, capitale économique de l'Est parisien

Premier pôle économique de l'Est parisien, Noisy-le-Grand compte près de 2 300 entreprises et 26 000 emplois, dont 18 000 dans le secteur du Mont d'Est, desservi par la gare du RER A « Noisy-le-Grand Mont d'Est », quartier d'affaires qui regroupe les sièges sociaux d'entreprises majeures ainsi qu'un centre commercial d'envergure régionale.

La croissance de la commune a été exceptionnelle : la population a triplé depuis 1975 pour atteindre aujourd'hui près de 63 000 habitants.

Depuis 1995, la Ville de Noisy-le-Grand a accompagné le dynamisme de ce territoire en réhabilitant les quartiers d'habitat social mais aussi le centre-ville, en réalisant de

nombreux logements favorisant la mixité sociale et en construisant des équipements publics de qualité.

Cette dynamique intègre également la revalorisation des commerces de proximité en complément du centre commercial régional et l'amélioration du cadre de vie des Noiséens.

C'est à ce titre qu'a été engagée une vaste réflexion d'aménagement et de valorisation des bords de Marne. C'est aussi à ce titre que la Ville et le Conseil régional d'Île-de-France ont pour projet commun d'acquiescer puis d'ouvrir partiellement au public le Bois Saint-Martin, espace boisé remarquable situé au sud de la commune, à proximité immédiate de la gare des Yvris (RER E).

Des besoins en déplacements qui ne sont pas satisfaits aujourd'hui

La poursuite du développement équilibré de Noisy-le-Grand passe par une amélioration des infrastructures de transports, seule solution pour lui permettre de conserver son dynamisme, au sein de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée et de participer au rééquilibrage de l'agglomération parisienne vers l'Est.

Or, les autoroutes desservant Noisy-le-Grand comptent aujourd'hui parmi les plus chargées de France et les échangeurs sur l'A4 demeurent toujours incomplets. Bien que disposant de deux gares sur la ligne A du RER, celle du

Mont d'Est et celle de Noisy-Champs, d'une gare sur la ligne E du RER, la Ville ne peut plus compter sur cette seule infrastructure de transport pour son développement. La ligne A du RER est surchargée avec près de 1,2 million de voyageurs par jour, source de retards quotidiens pour les usagers et de conditions de déplacement très dégradées. En outre, les infrastructures de transport en commun existantes à Noisy-le-Grand sont radiales et ne permettent pas de relier directement la première couronne francilienne.

Une gare au cœur du Cluster Descartes « Ville et développement durable »

Site de recherche d'envergure internationale réunissant 18 établissements d'enseignement supérieur, 50 laboratoires, 1 300 enseignants et 15 000 étudiants, la Cité Descartes fait l'objet d'une réflexion dans le cadre de celle, plus large, engagée sur le Grand Paris.

Le projet de Cluster « Ville et développement durable », né de cette réflexion, s'appuie sur la Cité Descartes et associe les villes de Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, au sein d'un territoire à fort potentiel de développement que la gare, prévue dans le projet du réseau de transport du Grand Paris, favorisera et amplifiera.

Conçu pour devenir le futur pôle de référence et d'excellence de la construction, de la maintenance et des services de la ville durable (nouveaux matériaux, éco-construction, nouveaux services liés à la mobilité et à la technologie numérique), le Cluster permettra la création de liens entre les laboratoires de recherche, les universités et les grandes écoles, les entreprises et les services publics.

Ce projet doit être une opportunité pour le développement de Noisy-le-Grand, dont les projets ambitieux en termes de développement économique, de renouvellement urbain, de créations de logements s'inscrivent parfaitement dans l'objectif global de développement de l'Est parisien.



Le bâtiment Descartes + (projet Atelier T. Roche et associés) qui devrait voir le jour en 2012 accueillera 1 200 étudiants et chercheurs.

Le collège-lycée international : un équipement emblématique

L'ouverture, en 2015, de cet établissement d'excellence auquel seront adossés un collège, un internat et des équipements sportifs est une reconnaissance : celle d'un territoire à fort potentiel de développement. Elle est aussi un symbole : celui du rééquilibrage, en faveur de l'Est, de la région Île-de-France.

Noisy-le-Grand a été choisie en 2006 pour accueillir un lycée international. Au cœur d'un site de 6 hectares, ce lycée, situé à proximité immédiate de la gare du RER A Noisy-le-Grand-Mont d'Est, desservi par le futur Est TVM, accueillera à terme 1 200 lycéens. **Ce collège-lycée contribue à l'attractivité du territoire et justifie l'amélioration des dessertes de Noisy-le-Grand.**

Pourquoi un lycée international ?

Pour doter l'Est parisien d'un équipement qui rayonnera sur la région Île-de-France. Le lycée international, équipement d'envergure régionale, sera un équipement-phare qui palliera un double déficit de l'Est parisien par rapport à l'Ouest parisien : un déficit d'image et un déficit d'équipements.

Pour soutenir le développement économique de l'Est parisien et renforcer son attractivité. Le lycée proposera un niveau d'enseignement de nature à attirer les enfants des salariés des entreprises étrangères implantées en Île-de-France. Le lycée bénéficiera également aux enfants des expatriés et, naturellement, aux lycéens de la Seine-Saint-Denis.

Pour répondre à un déficit en matière d'enseignement des langues en Île-de-France. Le collège-lycée international sera placé au cœur d'une dynamique éducative novatrice associant les structures d'enseignement, de la maternelle aux établissements d'enseignement supérieur. Sept langues étrangères y seront enseignées.



Noisy-le-Grand, un territoire de projets dont la desserte est prioritaire

Il est donc essentiel, pour le développement de Noisy-le-Grand, de desservir la ville et le bassin d'emplois au cœur duquel elle est placée, par le biais de rocade de métro performantes.

Le territoire de Noisy-le-Grand est en effet à même de répondre aux enjeux majeurs en matière d'aménagement du territoire francilien, à savoir la réduction du déficit de logements, la mutation et la diversification des activités économiques et le rééquilibrage du développement vers l'Est de l'agglomération parisienne.

Dans le cadre du Grand Projet n°3 du contrat de projets entre l'Etat et la Région, la Ville s'est engagée sur la construction de 7 000 logements à l'horizon 2013.

Cet objectif consiste à poursuivre les efforts entrepris depuis 1995, efforts qui privilégient la construction de logements mixant l'accession, l'accession dite sociale et l'habitat social ainsi que la création d'espaces verts de qualité au sein des quartiers et le développement d'activités dans l'aire d'influence des gares.

À cet égard, la Ville a initié une réflexion importante sur deux zones essentielles à son attractivité et « porte » aujourd'hui deux projets qui s'inscrivent parfaitement dans la logique francilienne d'aménagement du territoire et des projets de réseaux soumis au débat public.

Le projet Ouest

Pôle tertiaire majeur en première couronne francilienne, le quartier du Mont d'Est doit être conforté. Il dispose en effet d'importantes réserves foncières permettant son développement. **Le projet Ouest vise à réaliser près de 500 000 m² de bureaux ainsi qu'un éco-quartier de 1 800 logements.** Ce projet permettra d'achever l'urbanisation du secteur des Portes de Paris, secteur sur lequel sera également implanté le futur lycée international.

Ce secteur est desservi par la station Noisy-le-Grand Mont d'Est, prévue dans le tracé dit éloigné du projet d'Arc Express.

Le projet Est

Porte d'entrée de la Cité Descartes, pôle de recherche et d'enseignement supérieur, l'Est de la commune de Noisy-le-Grand comporte également de vastes réserves foncières que l'État n'a pas aménagées dans le cadre de la réalisation de la Ville Nouvelle. Ces terrains représentent des atouts dans la perspective d'un développement urbain et économique ambitieux.

L'aménagement de ce territoire vise à valoriser les emprises foncières au travers d'opérations comme **la réalisation de l'éco-quartier dit du Clos d'Ambert qui comptera**

1 200 logements, l'aménagement des terrains de l'ex-autoroute A 103 et la requalification de la zone d'activités économique des Richardets. La restructuration de cette zone de 40 hectares permettra de tripler le nombre d'emplois en accueillant des entreprises de haute technologie liées aux filières de recherche et de développement

présentes sur la Cité Descartes et le Cluster « Ville et développement durable. »

L'Est de Noisy-le-Grand est desservi par la station Noisy-Champs prévue dans le projet de réseau de transport public du Grand Paris.

Les conditions de la réussite des projets de rocades métro

La desserte de Noisy-le-Grand, au Mont d'Est et à Noisy-Champs, est un atout supplémentaire pour la réussite des projets ambitieux portés par la Ville.

La réalisation de ces infrastructures majeures devra impérativement se faire en étroite collaboration avec les collectivités, notamment pour la création des nouvelles gares.

En outre, il importe que les tracés soient souterrains afin de ne pas créer des « coupures » dans les territoires et consti-

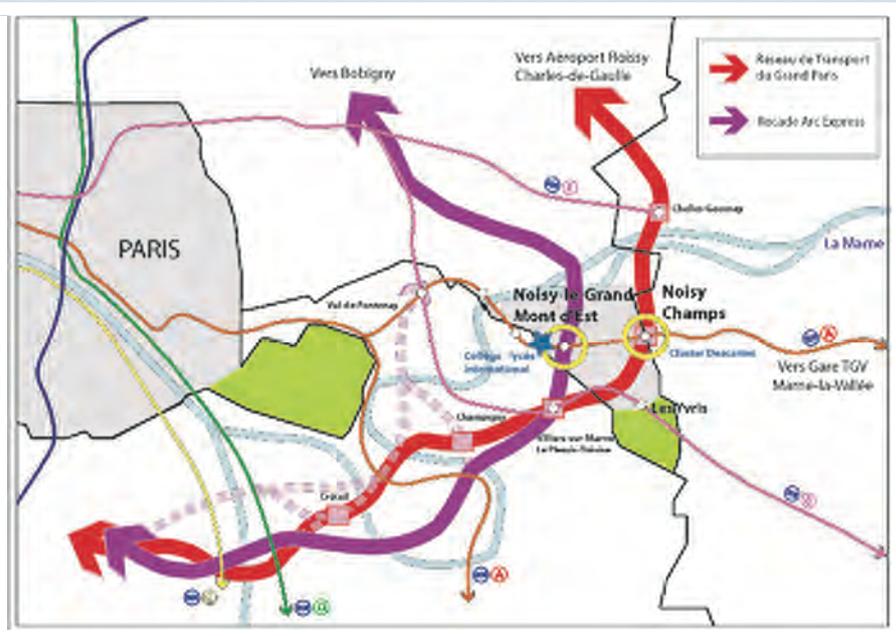
tuer au contraire des traits d'union et des éléments d'attractivité.

La réalisation des rocades de métro ne doit pas remettre en cause les interventions des pouvoirs publics sur les réseaux de transports en commun existants.

Ainsi, la Ville de Noisy-le-Grand est-elle particulièrement attentive à la poursuite de l'adaptation des réseaux de bus, par exemple à l'arrivée de l'Est TVM, à l'amélioration des conditions de déplacements sur le RER A et à la réalisation du prolongement du RER E à l'Ouest de Paris.

Dans le cadre des deux débats publics en cours, la Ville de Noisy-le-Grand attache et attachera donc la plus grande importance :

- à la réalisation effective des dessertes et gares envisagées aujourd'hui sur son territoire,
- à la concomitance du déploiement des deux projets de réseaux de transport,
- à la recherche d'évidentes complémentarités entre les deux projets,
- et, enfin, à l'indispensable association des acteurs locaux – en particulier les communes – aux décisions prises en matière d'implantation d'infrastructures, de choix d'aménagements et de gestion des emprises foncières concernées.



Noisy-le-Grand en chiffres

63 005 habitants
(INSEE – 2007)

26 154 logements
dont 25,4 % de locatifs sociaux
(INSEE – 2007)

2 295 établissements d'activités

1 centre commercial régional
situé au cœur du Centre Urbain Régional

2 gares RER A
Noisy-le-Grand-Mont d'Est et Noisy-Champs

1 gare RER E (Eole)

Les Yvris

25 000 voyageurs
(chaque jour à la gare Noisy-le-Grand-Mont d'Est)

1 nouveau pôle d'échanges

RER et nouvelle gare routière au Mont d'Est
(ouverture en 2011)

8 lignes de bus

2 projets d'éco-quartiers